

Le Creusot, le 10 avril 2020

Mise en place d'une cellule d'accompagnement des entreprises

Les entreprises doivent faire face à d'importantes difficultés liées à la situation de crise engendrée par l'épidémie de Covid 19.

Des dispositifs d'accompagnement sont mis en place ou en cours de finalisation par l'Etat et la Région Bourgogne-Franche-Comté (aides financières de l'Etat et des collectivités, chômage partiel, médiation financière...), pour les accompagner, et en particulier les très petites entreprises, commerçants, indépendants...

Le caractère évolutif des dispositifs mis en œuvre ainsi que sa grande diversité font que les entreprises peuvent se sentir démunies et éprouver des difficultés à trouver le bon interlocuteur.

Afin de faciliter leurs démarches, la communauté urbaine met en place une cellule d'appui en charge de les accompagner, les renseigner, les orienter et les conseiller sur l'ensemble des dispositifs existant.

Cette cellule sera opérationnelle à compter du mardi 14 avril. Elle sera joignable par courriel (economie@creusot-montceau.org) et par téléphone au 03 85 77 51 70. Pour faciliter la gestion flux, il est préférable de privilégier les courriels.

Contact presse

Anne-Catherine Dujardin

03 85 77 51 03 - 06 25 22 11 49

anne-catherine.dujardin@creusot-montceau.org

Caroline Battaglia

03 85 77 51 69

caroline.battaglia@creusot-montceau.org

Marie-Anaïs Fayard

03 85 77 51 27

marie-anais.fayard@creusot-montceau.org

Jennifer Lama

03 85 77 51 11

jennifer.lama@creusot-montceau.org